

Appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Tout a commencé par une invitation que j'ai reçue de la part de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris (EHESS).

Autodidacte, je me suis intéressé de façon particulière à l'étude et à la recherche du N'ko à partir de 1996. Ce faisant, en 1998, je fus invité par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris.

En fait, j'avais en herbe un ouvrage intitulé « ***l'écriture N'ko et la promotion des langues africaines*** » que je devais soutenir.

Cette école, sous l'égide du Directeur des études, chargé du cahier des études africaines *Monsieur Jean Loup AMSELLE* avait organisé une journée de réflexion : « ***l'Afrique au pied de la lettre*** » était à l'ordre du jour l'œuvre historique de *Solomâna KANTE*, Inventeur de l'écriture N'ko.

Et moi, modeste "déflaté" de la fonction publique, avait martelé *Monsieur Jean Loup AMSELLE*, ne pourrais y participer que sous la couverture d'une institution nationale qu'assurera l'université de Conakry avec comme recteur *Pr Mohamed Lamine KABA*.

Je jouissais d'un encadrement sincère de la part de ce dernier. Il m'assistait financièrement et matériellement dans mes activités productives. Je fus auteur du premier roman-photo en N'ko (*Sory et Saran*) qu'il finança en partie et organisa son impression à l'imprimerie de l'université.

Pour informatiser l'ouvrage « ***l'écriture N'ko et la promotion des langues africaines*** », il me confia à *Madame Guéye Fatoumata Fofana* Secrétaire de Direction à l'Université de Conakry que je me dois de remercier très sincèrement pour sa bonne foi.

La lettre d'invitation survint ; hélas, je ne l'ai reçue que le jour même de la conférence. Après cet échec, *Monsieur Jean Loup AMSELLE* n'a pas démordu. Il me proposa une bourse d'études spécialisées en linguistique pour approfondir mes connaissances en la matière. Des obstacles insurmontables surgirent à tous les niveaux. Que de regret !

Pr KABA, ayant constaté ce dénouement malencontreux de la démarche, ne voulait pas voir mon potentiel de recherche s'effriter. C'est alors qu'il s'est engagé à appuyer et à valoriser ma recherche au niveau de la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique (DNRST) où à son entendement, je pourrai exercer pleinement mes activités. Institution qui d'ailleurs, a-t-il dirigée antérieurement.

En outre, en 1998 j'ai travaillé pour le comité de réflexion des ressortissants de la Haute Guinée dans la traduction des textes de sensibilisation. *Pr KABA* en était membre influent.

Reçu à la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique, et après présentation dudit ouvrage « ***l'écriture N'ko et la promotion des langues africaines*** », bilingue Français et N'ko avec des traités scientifiques, illustrés de croquis, le Directeur de cette institution, le *Pr Kabinè KANTE* formula directement une requête à l'adresse de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour ma réintégration dans les effectifs de la fonction publique.

Aussi, faut-il souligner que *Pr KABA*, en tant que croyant n'a pas manqué d'appui substantiel aux autorités morales et coutumières de la nation en 2002 pour conférer au N'ko plus de rayonnement et pour sa protection contre les forces du mal...

L'admiration culturelle, fait bon ménage entre *Pr KABA* et moi : des échanges documentaires ont existés entre nous d'où de lui, j'ai reçu pour la première fois un exemplaire du Saint Coran traduit en N'ko édition 1999 et de ma part « ***le N'ko pour tous en 14 leçons*** », ouvrage bilingue de 189 pages illustrées.

Puis-je affirmer que le souhait du *Pr KABA* fut exaucé à mon niveau car, par les bonnes offices du *Pr KANTE*, du 30 octobre 2001 jusqu'à maintenant j'exerce sans aucune entrave, mes travaux de recherche en N'ko à la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique.

Le Directeur National Adjoint d'alors *Dr Tamba TABGINO* éprouve une profonde admiration pour cette innovation à cause de son caractère scientifique a-t-il observé.

En 2007, à la création de l'Académie N'ko (*N'ko Doumbou*) je fus consulté et admis en tant que Secrétaire à la Recherche Scientifique.

En 2008, *Dr Mamby KEITA*, muté à la tête de l'institution, (DNRST) sans ambages affirme que le N'ko est en train d'engager sa vitesse de croisière et ne pas s'y intéresser n'est qu'une ignorance manifeste.

En fait, que famille KANTE et la Guinée en soient honorées, le N'ko a pris des grandes dimensions : il a franchi les frontières nationales et nous devons surtout éviter de le cloîtrer dans une aristocratie paralysante. Le N'ko est enseigné dans des grandes universités étrangères et la Guinée ne fait que rattraper les autres. Sans y avoir participé, la Guinée jouit pleinement des avantages de l'admission du N'ko à l'UNICODE (2005) pour son intégration dans le monde numérique : Windows7 en 2008, I-phone et Ipad en 2010. L'académie, y a joué un rôle prépondérant. Le N'ko ne saurait être l'apanage d'une nation encore moins d'une famille...

Quant à *Dr Mamby KEITA*, Pour encourager mes travaux de recherche, il n'a pas hésité à mettre à ma disposition un ordinateur et du coup mon bureau devient subtilement le "siège" de l'Académie N'ko. Tous les travaux de l'Académie N'ko sont dorénavant domiciliés à la Direction Nationale de la Recherche Scientifique.

Peu de temps après, *Dr Gnan Clotaire MAOMY* prend les affaires de la Direction. Entre temps, Les jeunes académiciens du N'ko se sont avérés si efficaces surtout en matière informatique que nos responsables leur confient certains travaux de la Direction. L'esprit d'ouverture et de promotion à la recherche entretenu par le Directeur *Dr Gnan Clotaire MAOMY* et son adjoint *Dr Vassy Dan CAMARA* a permis de créer une interpénétration DNRST - Académie N'ko, telle qu'on a l'impression que ces académiciens relèvent de la maison.

Alors, de façon consensuelle, DNRST et Académie N'ko, prirent l'initiative de donner au N'ko plus d'envergure et d'autonomie en l'intégrant dans la structure formelle pour la recherche et pour sa vulgarisation.

Dr Gnan Clotaire MAOMY et *Dr Vassy Dan CAMARA*, nantis d'arguments scientifiques ont défendu le dossier dans des conseils techniques et partout jusqu'à la fin du processus.

Ainsi, par le Décret D/2011/093/PRG/SGG/ du 18 Mars, le centre de Recherche et de Vulgarisation du N'ko (CEREV) est créé et rattaché à la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique.

Ce centre est l'œuvre obstinée du trio ***Pr Mohamed Lamine KABA, DNRST et Académie N'ko.***

Il sera une institution dévolue entre autres à l'élaboration des programmes d'étude du N'ko en Guinée et à travers le monde ; à la codification des cursus scolaires et universitaires conformément au système LMD ; à la production de manuels didactiques à tous les niveaux.

PAR AMADOU KARADOU



ḲḲḲḲ ḲḲḲḲ ḲḲḲḲ ḲḲḲḲḲḲḲḲ

ḲḲḲḲ ḲḲḲḲ ḲḲḲḲ

ḲḲḲḲ ḲḲḲḲ

ḲḲḲḲ ḲḲḲḲḲḲ ḲḲḲḲḲḲ